



Lycée Français  
International  
Marguerite Duras

#### QUE DEVEZ-VOUS FAIRE POUR ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT ?

- ◆ Manifester un intérêt quotidien à la scolarité de votre enfant, le soir, demandez-lui ce qu'il a fait à l'école, avec qui il a joué, ce qu'il a mangé... Il est important de s'intéresser à sa vie d'élève et de la partager en famille.
- ◆ Profiter de toutes les opportunités d'exposition à la langue française : jouer avec des amis qui parlent cette langue, faire du sport en français, regarder des films d'animation, écouter des contes, des podcasts...
- ◆ Inscrire et accompagner régulièrement votre enfant à la bibliothèque de l'IDECAF.
- ◆ Consulter le cahier de liaison et les devoirs, prendre soin du matériel scolaire.
- ◆ Réinvestir le français à la maison : votre enfant doit lire, il peut vous raconter une histoire en français même si vous ne parlez pas cette langue. Il est essentiel de donner de l'importance et de l'attention à l'apprentissage du français.
- ◆ Vous pouvez également envisager d'apprendre le français en vous inscrivant à des cours dispensés par l'IDECAF. Le français peut être envisagé comme un projet linguistique familial.
- ◆ Vous pouvez aussi prendre contact avec l'UPMD, association de parents d'élèves : des activités hors temps scolaire peuvent vous être proposées, possibilité de vous mettre en lien avec d'autres parents ayant les mêmes problématiques. - [upmd.lfiduras@gmail.com](mailto:upmd.lfiduras@gmail.com)



#### BIENVENUE AU LFI DURAS

*Vous avez choisi d'inscrire votre enfant dans notre établissement, nous vous invitons à lire attentivement ce document.*

*Celui-ci a pour objectif de clarifier les particularités de notre système scolaire, les attendus, les préconisations, et **les engagements indispensables pour permettre l'épanouissement et la réussite scolaire de votre enfant.***



**En France, la scolarisation est organisée en fonction de leur âge.**

## ECOLE MATERNELLE

De 3 ans (parfois 2) jusqu'à 6 ans, l'enfant peut être accueilli à l'école maternelle.

L'école maternelle est organisée en 3 niveaux : petite, moyenne et grande section. Elle est le lieu des premiers apprentissages qui favorisent la réussite scolaire.

Le langage oral y est particulièrement développé, c'est pourquoi nous préconisons aux familles non francophones d'inscrire leur enfant le plus tôt possible.



## ECOLE ELEMENTAIRE

Elle accueille les enfants de 6 à 11 ans. et comporte cinq niveaux : le CP (cours préparatoire), le CE1 (cours élémentaire 1re année), le CE2 (cours élémentaire 2e année), le CM1 (cours moyen 1re année) et le CM2 (cours moyen 2e année). Notre établissement est laïque, cela signifie qu'il respecte les cultures, les langues et la religion de chacun.

À l'école, votre enfant apprend la langue française. Parler français est une nécessité. À l'école, c'est en français que votre enfant apprend à parler, lire, écrire, compter.

**Une entrée précoce dans notre système éducatif facilite l'acquisition des compétences de maîtrise de la langue française.** L'oral est une priorité, c'est la base de tous les apprentissages. Comprendre ce que dit l'enseignant en classe et s'exprimer sont les conditions d'une réussite scolaire.



## Qu'est ce qui a motivé votre choix pour le système éducatif français ?

Il est important que ce choix soit motivé, réfléchi et expliqué à votre enfant, il doit comprendre pourquoi il a changé d'école, et pourquoi l'enseignement est en langue française.

Le choix de l'école française peut être expliqué parce que :

- Vous êtes francophile.
- Vous parlez vous-même le français ou vous avez pour projet de l'apprendre.
- Les spécificités du système scolaire français (l'importance de l'oral, le développement de la capacité à argumenter, à analyser...) vous semblent très pertinentes et seront à votre avis des atouts supplémentaires pour votre enfant.
- Vous envisagez de vous installer dans un pays francophone.
- Vous projetez qu'à l'avenir votre enfant poursuive ses études dans un système français.

## QUELS ACCOMPAGNEMENTS SONT PROPOSÉS DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT ?

En début d'année, votre enfant sera évalué par son enseignant.

Au vue de ses résultats, des accompagnements particuliers pourront être mis en place afin de le faire progresser.

La majorité de ces aides est dédiée à l'oral, il est indispensable que l'enfant comprenne et se fasse comprendre en français.

Les différents dispositifs proposés :

- **FLSco** : une enseignante spécialisée en français langue de scolarisation prend des élèves en petits effectifs sur le temps scolaire (plusieurs fois par semaine) en vue de développer les compétences langagières.
- **Des temps avec deux enseignants** permettent d'accompagner les élèves ayant besoin d'une aide plus spécifique en français.
- **Un PPRE** – Projet Pédagogique de Réussite Educative (avec un volet langage) pourra être mis en place, il vous sera expliqué lors d'une équipe éducative avec l'enseignant et la Directrice. Ce projet précisera les besoins et les accompagnements adaptés pour faire progresser votre enfant. Il y sera également mentionné les préconisations envisagées hors temps scolaire.
- **Livret de suivi** : chaque fin de trimestre vous serez destinataire du livret de suivi précisant l'avancée des acquisitions de votre enfant.
- **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) : activités gratuites, 1h30 une fois par semaine de 14h30 à 16h00, l'enseignant revoit des notions précises non acquises avec un petit groupe d'élèves.
- **Les APS FLE** (Activités Péri Educatives) : activités payantes (55 euros par semestre), 1 fois par semaine de 14h30 à 16h00 : un enseignant constitue un petit groupe d'élèves pour travailler le langage et la compréhension en langue française.
- **Stage d'immersion** : hors temps scolaire (quelques jours sur un temps de congés), activités payantes. Ce stage pourra être fortement conseillé pour des élèves ayant besoin de temps supplémentaire en langue française.